



PREFET DE CORSE

**Demande d'autorisation de pêche maritime de loisir dans les zones de pêche réglementées par l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 2013165-0001 du 14 juin 2013 portant réglementation de la pêche maritime de loisir dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (département de Corse-du-Sud) jusqu'au 31 décembre 2013**

Première demande

Je soussigné(e) ..... né(e) le ..... dans la ville de ..... (n° de département ..... ) demeurant à l'adresse suivante

.....  
.....  
.....

nom du navire .....  
immatriculation ....., nom et prénom du propriétaire du navire (s'il n'appartient pas au demandeur) .....  
sollicite une autorisation pour pêcher dans les zones réglementées pour l'année .....

Facultatif : n° de téléphone ..... et  
adresse e-mail .....

**L'envoi de la demande ne vaut pas autorisation de pêche.**

La demande d'autorisation doit être adressée au Directeur Interrégional de la Mer Méditerranée (D.I.R.M., 10 Parc Belvédère, 20 000 Ajaccio) à partir du 17 juin 2013 pour l'obtention éventuelle de l'autorisation.

La liste des personnes bénéficiant d'une autorisation sera fixée par un arrêté du Préfet de Région.

Le renouvellement de l'autorisation lors de la saison de pêche suivante ne pourra être effectué que si le titulaire transmet au gestionnaire de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (Office de l'Environnement de la Corse, Département « Espaces marins et littoraux protégés », B.P. 507, La Rondinara, 20 169 Bonifacio) le registre précis des captures effectuées durant la saison écoulée dans les zones protégées, selon le modèle joint en annexe IV.

A .....

Date .....

Signature .....